

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 / AONO/C.GGBO/SG/CIPM/2022  
DU 14 FEV 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10)  
LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE, GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE  
BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'ES. (Lot 1 et 2)

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2022

### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert du \_\_\_\_\_ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE, GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST (Lot 1 et 2)

### 2- DESIGNATION DES TRAVAUX

LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES  
LOT 200 : TERRASSEMENT  
LOT 300 : FONDATIONS  
LOT 400 : MACONNERIE –ELEVATION  
LOT 500 CHARPENTE - COUVERTURE-PLAFOND  
LOT 600 MENUISERIE METALLIQUE  
LOT 700 MENUISERIE BOIS  
LOT 800 PEINTURE  
LOT 900 : ELECTRICITE  
LOT 1000 : PLOMBERIE  
LOT 2000 : V, R, D  
LOT 3000 REVETEMENT.

### 3- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en lot ci-après définis :

N° Lot	Désignations	Montant TTCF CFA
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE, GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.	50 000 000
02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE, GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.	50 000 000

### 4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel des travaux de chaque lot est de Cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC ;

### 5- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ou groupement d'Entrepris de droit camerounais spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics, installées en territoire camerounais.

Toutefois, sont exclus du présent avis d'Appel d'Offre toutes les entreprise adjudicataire ayant à date les marchés et autres prestations échu et non livré.

### 6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement MINDDEVEL, Exercice 2022

◆ Imputation : \_\_\_\_\_ ;

#### 7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu des publications du présent avis, à la Mairie de GARI-GOMBO, Secrétariat particulier, Tél : sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de GARI-GOMBO, d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

#### 8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de GARI-GOMBO, Secrétariat Particulier, Tél : 650 126 250, dès publication du présent avis.

#### 9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de GARI-GOMBO, secrétariat Particulier, Tél : 650 126 250 au plus tard le **11 MARS 2022** à **13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**14 FEV 2022** **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005** / AONO/C.GGBO/SG/CIPM/2022  
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS  
SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE, GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE BOUMBA ET NGOKO,  
REGION DE L'EST. (Lot 1 et lot 2)**

**." A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

#### 10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière ; administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

#### 11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de GARI-GOMBO, le **11 MARS 2022** à **14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GARI-GOMBO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

#### 12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

##### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

##### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

##### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **quarante millions (40 000 000) francs CFA ...** Oui /Non
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui /Non
- 3) La compréhension du projet pour ..... Oui /Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui /Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui /Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

**13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14- CAUTION DE SOUMISSION**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lot ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

**15- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** pour chaque lot, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

**17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Gari-Gombo, secrétariat particulier, Tél 650 126 250.

**AMPLIATIONS**

- ✓ Préfet/BN ;
- ✓ DDMAP/BN
- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

GARI-GOMBO, le

**14 FEV 2022**

Le Maire de la Commune de GARI-GOMBO



« Maître d'Ouvrage »

*Simomori II de*